



# LA LETTRE INFO

## N°3 – JUIN 2021

### Mémo – Déclaration de conditionnement

Nous vous rappelons que vous devez renvoyer le document de déclaration de mise sous conditionnement au plus tard 10 jours ouvrés après l'opération (Art. 5 Chap. 11 Cahiers des charges 6-12-19) à l'organisme de contrôle agréé « **Bureau Veritas** » **ET l'ODG Corbières** aux adresses suivantes :

[Declarations.agro@bureauveritas.com](mailto:Declarations.agro@bureauveritas.com)

[Damat@aoc-corbieres.com](mailto:Damat@aoc-corbieres.com)

Cette déclaration fait partie des obligations déclaratives.

### Salon des vins de Vias

L'association Vias en Jazz organise le premier Salon « Vins & Méditerranée » qui se tiendra du 31 juillet au 1er août 2021 de 10h00 à 19h00 sur le promontoire de Vias Plage.

A cette occasion, l'association vous propose de participer en présentant vos vins. Les visiteurs seront invités à acheter un ticket leur permettant l'accès à 3 dégustations + 1 verre.

Si vous souhaitez participer à cet événement et présenter vos produits, merci de remplir la fiche d'inscription que vous trouverez ci-jointe avant le 11 juin à l'adresse suivante :

Maison du Patrimoine  
6 Place du 11 novembre  
34450 Vias

Ou par mail à l'adresse : [robert.prades@gmail.com](mailto:robert.prades@gmail.com)

Les conditions de participations sont présentes dans la pièce jointe.

### Expo photo agriculture - Capendu

Du 11 au 13 juin 2021 aura lieu à Capendu l'exposition « Objectif Image Alaric-Montpellier ».

Cette exposition mettra en lumière le travail des agriculteurs Audois et l'apprentissage des métiers de l'agriculture dans la galerie du Vieux Lavoir et la Galerie de la Mairie de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

Pour plus d'informations, merci de contacter les organisateurs aux adresses suivantes : [pcalaric@hotmail.fr](mailto:pcalaric@hotmail.fr) ou [michel.plancade@gmail.com](mailto:michel.plancade@gmail.com)

### Dispositif d'accompagnement - Gel 2021

Suite au gel, vous pouvez bénéficier d'un dispositif d'accompagnement du Département de l'Aude.

Une permanence aura lieu dans un premier temps, les Jeudi 3 et Jeudi 10 juin de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30, à la salle Ernest Ferroul, Place de la République à Luc sur Orbieu, sur rendez-vous uniquement.

La personne à contacter : Manon BLANQUER / [manon.blanquer@aude.fr](mailto:manon.blanquer@aude.fr) / 06.37.44.20.61

### Enquête manifestations estivales dans les domaines

Afin de relayer efficacement et promouvoir au mieux les événements durant l'été (agenda), une enquête rapide va être envoyée cette semaine à tous les producteurs. Merci d'y répondre.

## Modalités des mesures d'urgence - Gel 2021

La CNAOC a été conviée ce mercredi 26 mai à une réunion technique sur le dispositif d'allègement des charges sociales pour le secteur de l'amont prévu à la suite du gel 2021.

Ainsi, sur le dispositif d'allègement des charges sociales, il a été précisé que :

- Les prises en charges des cotisations seraient accordées aux exploitants dont l'activité principale a été impactée par le gel ;
- Le montant de la prise en charge serait octroyé sur la base d'un barème lié au taux de perte prévisionnel de récolte et en fonction de l'enveloppe allouée au département :
  - Jusqu'à 3 800€ pour un taux prévisionnel de perte entre 20 et 40%
  - Jusqu'à 5 000€ pour un taux prévisionnel de perte entre 40 et 60%
  - Jusqu'à 15 000€ pour un taux prévisionnel de perte entre 60 et 100%
- Les chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole, les cotisants solidarité, les employeurs de salariés agricoles pourraient bénéficier du dispositif ;
- Les préfets devraient mettre en place des cellules départementales afin de permettre l'identification des exploitations éligibles ;
- Les décisions d'attribution des prises en charges des cotisations seraient notifiées au plus tard le 31 décembre 2021.

## Nouveauté Site web minute Oeno-littéraire

Après le succès de la minute œnophile dans la rubrique magazine, vous trouverez tous les 15 jours le descriptif littéraire que nous fait partager Azéline Jaboulet-Vercherre dans la minute oenolittéraire. Rendez-vous sur le site rubrique « Magazine » et suivez nous sur les réseaux sociaux !

Site internet : <https://www.20decorbieres.com/fr/minute-oenolitteraire>



AOC.Corbieres



@aoccorbieres



@aoc\_corbieres

## Label environnemental destination 2024

Nous vous rappelons que le 24 mai 2019, le conseil d'administration s'est engagé à ce que toutes les entreprises disposent d'un **label environnemental d'ici 5 ans** (2024) pour pouvoir revendiquer en AOC Corbières (HVE3, AB, Demeter, Biodyvin ou autre label respectueux de l'environnement).

Le syndicat reste à votre disposition pour toutes questions.

## Entretien du parc du Château de Boutenac

Les viticulteurs volontaires pour un nettoyage du parc à l'arrière du château doivent s'inscrire rapidement auprès du syndicat et **avant le 11 juin** pour une journée ou demi-journée fin juin, avant les fortes chaleurs. Merci d'avance aux volontaires.

Inscription et précisions sur simple e-mail ou téléphone au syndicat.

## Compétences

**Demande :**

- JF recherche **une alternance commerce/management dans le but d'intégrer le bachelor RDC** (Responsable du Développement Commercial) dans l'établissement Sud Campus à Sète (1 an)  
Contact au 06 52 50 28 49 / Mail : [axelledepass16@gmail.com](mailto:axelledepass16@gmail.com)
- JF chargée de clientèle, trilingue (anglais, italien, allemand) recherche poste **assistante de direction**  
Compétences et CV – Contact syndicat